

## **Procès-verbal de la 54e assemblée générale de l'APC 15 juillet 2023, buvette du Centre sportif Cheyres-En Crevel**

La présidente Christine Détraz ouvre l'assemblée générale de l'APC à 17h00 à la buvette du FC Cheyres et souhaite la bienvenue aux membres.

42 participants sont présents.

Les 5 membres suivants se sont excusés : Markus Grindat (chalet 164), Ruth et Luciano Jaeggi (chalet 123), Beat Frey (chalet 129), Erhard et Danièle Schoepfer (chalet 140), Willi et Elisabeth Lanz (chalet 149).

L'ordre du jour a été envoyé par e-mail aux membres et l'annonce de la date rappelée sur le tableau d'affichage de l'APC.

### **Ordre du jour**

1. Procès-verbal de l'assemblée annuelle du 23 juillet 2022
2. Rapport de la présidente
3. Finances-caisse-rapport des vérificateurs et budget 2023-2024
4. Cotisation des membres 2023-2024
5. Election du comité
6. Informations actuelles
7. Propositions des membres
8. Divers : excursion d'automne

### **1. Procès-verbal de l'assemblée annuelle du 23 juillet 2022**

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### **2. Rapport de la présidente et 6. informations actuelles**

Les points 2 et 6 de l'ordre du jour sont traités ensemble

### **Nouvelles de l'Association**

L'APC compte aujourd'hui 54 membres et **trois nouvelles adhésion**: Géraldine Viatte a acheté le chalet 151 qu'elle louait depuis plusieurs années et Hervé Bütschi qui fait pousser ses légumes en musique (chalet 91).

Yves et Erika Dubois ont repris le chalet de M. Germain Dubois (chalet 157)

Démission: M. et Mme Schweingruber (chalet 152) ont annoncé leur démission.

MM David Husmann (chalet 101) et Abdulmutti Elhajahasan (chalet 93) ne font plus partie de l'APC (défaut paiement cotisation, malgré les rappels).

Carnet noir : Nous avons appris avec beaucoup de peine le décès de M. Beat von Lerber qui avait été un membre très actif de l'APC ainsi que celui de M. Germain Dubois, un membre très discret, mais toujours présent, qui s'est paisiblement endormi dans sa presque 95<sup>ème</sup> année.

### **Résumé nos différentes actions :**

#### **Trafic**

La question de la modération du trafic est notre serpent de mer. Elle va nous occuper encore pendant de longues années.

En juillet 2022, la Commune de Cheyres-Châbles a mis à l'enquête un projet d'aménagement de zones 30km/h. C'était une très bonne nouvelle, mais, après consultation du dossier, il est apparu que les tronçons de la route de Crevel situés entre « Les pointus » et l'entrée de notre quartier ainsi que du Centre sportif à l'orée de la forêt côté Yvonand n'étaient pas pris en compte.

Le Comité de l'APC a fait opposition en rappelant une fois encore la dangerosité de ces tronçons non aménagés (aucun trottoir, aucun éclairage public, aucune piste cyclable). Suite à notre opposition, nous avons été conviés à une séance de conciliation en octobre 2022.

M. Christian Cornioley, responsable du trafic et de l'aménagement du territoire, nous a assurés que nos arguments étaient partagés au sein du Conseil communal et qu'une étude pour l'amélioration du tronçon situé entre les Pointus et le Centre sportif avait été menée par la HES.SO, la Haute Ecole d'Ingénierie et d'Architecture de Fribourg (Hochschule für Teknik und Architektur Freiburg). Différentes variantes ont été étudiées :

Variante A: Ne rien faire.

Variante B, C, D : Interdire tout trafic automobile entre les Pointus et le Centre sportif. Les voitures rejoignent le Centre sportif et le quartier de Cou revel depuis la route cantonale (passages à niveau un passage sous la voie de chemin de fer)

Variante E : Garder le tracé actuel en rendant la cohabitation entre voitures, vélos et piétons possible et sûre.

C'est la variante E qui a été choisie par la Commune. Une étude de faisabilité est en cours.

Après cette rencontre avec les autorités communales, et forts de ces précisions, nous avons accepté de lever notre opposition afin que les zones 30km/h définies dans la mise à l'enquête puissent être réalisées le plus rapidement possible.

Nous continuons donc à suivre ce dossier... avec toute la patience nécessaire !

### **Accès au lac**

L'année dernière, nous nous étions alarmés en voyant que la Grande Cariçaie avait déplacé de quelques mètres le panneau indiquant la zone « Baignade interdite ».

Comme promis, nous avons rencontré M. Lenedic, responsable communication de La Grande-Cariçaie, au mois de juin. Il nous a assurés qu'il n'y avait aucun souci à nous faire, que notre chemin d'accès au lac figurait dans le plan de zone et qu'il n'était pas du tout menacé.

M. Lenedic nous a remis un prospectus « **Riverains et Grande-Cariçaie : les 4 règles de bon voisinage** » ([www.grande-caricaie.ch/riverains](http://www.grande-caricaie.ch/riverains)) .

Depuis plusieurs années ce sont des résidents qui spontanément entretiennent l'accès au lac pour les baigneurs. Merci à Vincent qui a effectué une première tonte du chemin au début de la saison de baignade et à Urs qui a fait une seconde tonte au début du mois de juillet.

Selon M. Lenedic, le mieux serait de faucher les bords du chemin à l'automne et de faire une tonte plus légère au début de la saison de baignade afin de préserver les nids qui pourraient se trouver dans les herbes hautes et les roseaux qui bordent le petit chemin.

### **Mais où est le pont ?**

Comme vous l'avez remarqué, nous ne pouvons plus arriver à la plage de Cheyres via les passerelles, à la gare ou à au restaurant La Sarcelle sans avoir à faire un grand détour par les Pointus.

Le pont a été enlevé à la fin du printemps pour permettre le dragage du port. Mme Janine Grandgirard, présidente du Conseil Général, nous a dit que les piliers du pont étaient défectueux et qu'un projet allait être mis à l'étude pour son remplacement. Cependant, nous avons obtenu l'assurance via M. Cornioley que le pont sera à nouveau là d'ici la fin de la semaine prochaine.

### **Les statuts de notre association**

Comme nous l'écrivions dans notre dernière Newsletter, le Comité s'est attelé à revoir les statuts de l'Association, de façon à ce qu'ils correspondent au mieux à ce que l'APC est et fait aujourd'hui. Nous préparons donc une nouvelle version qui vous sera adressée bientôt. Cette nouvelle version sera soumise au vote lors de notre prochaine assemblée générale en 2024.

### **Newsletter et panneaux d'affichage**

Le Comité a également, durant cet hiver préparé la newsletter. Nous tenons beaucoup à cette newsletter car nous trouvons que c'est un bon organe d'information entre le Comité et les membres, mais aussi entre les membres résidents et ceux qui ont un usage plus saisonnier du quartier. J'espère que vous appréciez notre newsletter et si vous avez des suggestions à nous faire, des critiques, des propositions, nous sommes là pour les entendre.

L'APC a également à sa disposition un panneau d'affichage comme moyen de communication. Je ne sais pas s'il est efficace, mais nous essayons de le rendre attractif.

### **3. Finances - Caisse - Rapport des réviseurs et budget 2023-24 présenté par Sigrid Hess**

52 membres ont payé la cotisation annuelle de Fr. 50.--.

Les comptes ont été clôturés avec un bénéfice de Fr. 2'570.-- et un bilan équilibré de Fr. 21'624.--.

Les comptes ont été vérifiés par nos réviseurs Ursula Tinembart et Ruedi Wolf, qui les ont trouvés corrects.

Pour le budget de l'année prochaine, les dépenses sont prévues en fonction des recettes attendues (cotisations des membres).

Les comptes et le budget sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

### **4. Cotisations 2023-2024**

La cotisation de membre 2023-2024 de Fr. 50.-- est acceptée à l'unanimité. Un appel à cotisation Fr. 50.-- sera envoyé aux membres en septembre avec le présent P.-V.

### **5. Election du Comité**

Les membres du comité se représentent. Cependant Sigrid Hess annonce que l'année à venir sera sa toute dernière comme membre du Comité.

Jonas Gavillet se propose de rejoindre le Comité.

Le comité, ainsi que Jonas Gavillet, sont élus à l'unanimité et nous souhaitons la bienvenue à Jonas Gavillet en tant que nouveau membre du comité.

### **6. informations actuelles**

Voir sous point 2 rapport de la présidente

## **7. Propositions des membres**

Nous n'avons pas reçu de propositions à traiter lors de cette AG.

## **8. Questions diverses et excursion d'automne**

### **Sortie d'automne : Samedi 21 octobre 2023**

Jürg Schweizer nous emmènera une fois de plus à la découverte d'un lieu extraordinaire. Cette fois-ci, il nous fera découvrir la petite ville d'Orbe. Orbe possède une vieille ville très intéressante avec d'importants bâtiments datant du Moyen-Âge et des temps modernes. Elle possède également une villa romaine, fouillée il y a une centaine d'années, où plusieurs mosaïques sont conservées sur place dans des pavillons.

### **Questions des membres**

Monsieur Hansjürg Moritzi aimeraient avoir des informations sur les nouveaux relevés des parcelles de terrain.

Les propriétaires ont été informés par la commune que de nouvelles mensurations des parcelles ont été effectuées. Il s'agit d'actualiser les plans du registre foncier devenus obsolètes. Les nouvelles mensurations peuvent être consultées sur le géoportail du canton de Fribourg ou à l'administration communale jusqu'au 27.7.23. Les résultats des nouvelles mensurations doivent encore être vérifiés par le registre foncier. Les membres seront informés en détail à ce sujet dans la prochaine newsletter.

AG se termine par un apéritif, suivi d'un couscous.

Merci à Jürg Schweizer pour la traduction en allemand.

**La prochaine assemblée générale aura lieu le samedi 20 juillet 2024.**

Pour le procès-verbal

Christine Détraz: Présidente et Beatrice Graf: Secrétaire